

tion de Chicago, par l'envoi de ses publications de 1891. (Ces volumes ont été envoyés immédiatement), des lettres de remerciements de MM. H. Le Couteux de Caumont et le baron Creuzé de Lesser, admis à la dernière séance, et de regrets de M. Méresse, retenu à Paris, et empêché, par suite, de faire la lecture promise par lui.

M. le Président rend compte de la réunion tenue par la Commission chargée d'organiser le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société.

La Société désigne MM. Alex. Sorel, l'abbé Morel et le docteur Lesguillons, comme délégués au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

La Société s'occupe ensuite des formalités à remplir pour solliciter utilement la reconnaissance comme Etablissement d'utilité publique.

Après avoir voté les dispositions nécessaires pour mettre les statuts en rapport avec les conditions exigées par le Conseil d'Etat, la Société décide qu'il y a lieu de solliciter cette reconnaissance et charge MM. Sorel et de Marsy de poursuivre les démarches nécessaires pour atteindre ce but.

M. l'abbé Morel donne lecture de la fin de son travail sur les conditions et l'existence de la commune de Compiègne, depuis sa fondation jusqu'au moment où, dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, les habitants, grévés de trop nombreuses charges, se virent forcés de renoncer à la vie communale et demandèrent le remplacement de la mairie par une prévôté royale.

M. A. Bazin commence la lecture d'une étude biographique sur Marc-Antoine Hersan, né à Compiègne, qui fut au XVII<sup>e</sup> siècle, une des gloires de l'Université de Paris. Après avoir montré depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille d'Hersan, établie à Chevrières, où le grand-père d'Antoine exerçait la profession de chirurgien, il suit son fils à Compiègne où nous le trouvons

établi dans une maison de la rue de la Porte-Paris, y exerçant également la chirurgie ; l'*Hôtel de l'Autre-Monde* était sa propriété, mais il habitait avec sa femme Mlle Lejeune, originaire de Raray, une autre maison de la même rue dans laquelle naquirent leurs sept enfants. A la suite de longues recherches, et grâce à la possession de papiers de famille qui lui sont venus par héritage, grâce aussi à de sérieuses investigations dans les écrivains des deux derniers siècles. M. Bazin a réussi à écrire une étude fort intéressante, nourrie de faits et dans laquelle il nous montre simultanément la famille d'Hersan, à Compiègne, où sa mère fonde une association de charité, avec le concours de l'abbé Delaporte, et le futur professeur d'éloquence, admis au collège du Plessis, grâce à l'influence d'un de ses parents, un Hersan, qui était alors recteur de celui des Grassins.

Doué de grandes facilités pour la versification et nourri de fortes études. Hersan prend tour à tour la parole en français et en latin, en prose et en vers et, à chaque séance publique, à chaque soutenance de thèse, il est choisi comme l'orateur du Collège. A vingt-trois ans, en 1675, il devient professeur de seconde dans l'établissement où il a été élevé, mais ce n'est que dix ans plus tard qu'il songe à entrer dans les ordres.

Ordonné prêtre en 1686, il remplit d'abord les fonctions de précepteur d'un fils de Louvois, et il réussit à mettre son élève en état d'expliquer à douze ans tous les termes de l'Iliade et de l'Odyssée. — C'est là que s'arrête la première partie du très intéressant travail, consacré par M. Bazin, au célèbre professeur auquel le rattachent des liens de famille.

M. de Bonnault termine la séance, en empruntant au manuscrit de Manier, de Carlepont, qui lui a déjà fourni le sujet de sa publication sur le Pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, le texte d'une chanson que chantaient à leur

La Société charge M. le Secrétaire de transmettre tous ses remerciements à M. Planté pour l'envoi de ce rapport et la distinction avec laquelle il a rempli la mission qu'il avait bien voulu accepter.

M. A. Bazin continue son étude biographique sur Marc-Antoine Hersan.

Après avoir rappelé le crédit dont le professeur compiégnois jouissait auprès de Louvois, qui, comme on ne l'a pas oublié, lui avait confié l'éducation de son fils, l'abbé de Louvois, M. Bazin nous montre Hersan usant de cette influence en faveur de ses parents et de ses concitoyens. Aussi sollicitait-on comme un honneur de l'avoir pour parrain de ses enfants ; c'est ainsi qu'il le fut du fils de Jacques Lejeune qu'il avait fait nommer commissaire des guerres, — baptême où la marraine était Madeleine de la Motte-Houdancourt, prieure de Saint-Nicolas, — et plus tard, de celui de l'enfant de son cousin Jean Bidault. Mais comme il ne pouvait venir de Paris, il se faisait représenter par son vieil ami Jacques Delaporte, le diacre de Saint-Antoine.

On le demandait aussi comme témoin dans les mariages, et nous le voyons figurer à celui de Jean Esmangart de Bournonville, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts, avec Claire Brillart, célébré à Saint-Antoine en 1694, à deux heures du matin.

La mort de son frère, le chirurgien, malgré les dissentiments que la conduite de ce dernier avait amenés entre eux, vint créer à Hersan de nouvelles et graves préoccupations en le rendant maître de la destinée de ses deux nièces restées orphelines. Il pensa que le meilleur parti à prendre à leur égard était de les consacrer à Dieu et comme l'aînée Marie-Jeanne était en âge, il la fit entrer au monastère de la Congrégation de Compiègne et lui adressa à cette occasion une lettre remarquable par l'élévation de ses pensées et la sagesse de ses conseils ; quelques années plus tard il plaça la seconde au monastère de Mon-

chy, dont Madame d'Humières était abbesse et, lors de la prise de voile et de la vêtue, il prononça deux sermons qui eurent un certain retentissement ; cette dernière cérémonie avait, du reste, attiré un grand concours de monde à l'abbaye, car on y donna un festin de cent couverts.

Hersan n'oubliait pas non plus ceux qui avaient pris soin de son enfance et, à la mort de sa vieille nourrice Anne Carpentier, il lui fit faire de belles funérailles et obtint que, par exception, elle fût enterrée dans l'église Saint-Antoine, près du banc de la famille Hersan.

La mort de Louvois, en 1691, fut un grand coup pour Hersan, qui s'était attaché profondément au père de son élève et qui en avait reçu des faveurs signalées et notamment le prieuré de Saint-Germain de Larrey, dépendant de Saint-Bénigne de Dijon, prieuré qui lui valait près de 10.000 francs de revenus, au taux actuel et lui rapportait en outre chaque année deux feuilletes du meilleur vin de Larrey.

Bien qu'encore dans la force de l'âge, car il n'avait guère que quarante ans, Hersan résigna ses fonctions de professeur d'éloquence et accepta seulement de rester pendant deux ans comme suppléant de son successeur Gerbert ; alors, il donna complètement sa démission en 1697 et ce fut Rollin, son disciple favori, qui occupa sa place. Le moment approchait aussi où il devait se séparer de son élève ; en 1698, l'abbé de Louvois avait vingt-deux ans et était prêt à mettre le cap sur un évêché, mais il fut alors accusé de jansénisme, tache indélébile, et Hersan n'échappa pas non plus à ce reproche ; c'est alors qu'il songea à quitter Paris et à venir finir sa vie à Compiègne dans la retraite. Avant de prendre cette résolution, il fit de nombreuses libéralités à divers établissements, et donna notamment 2.000 écus pour faire des murs de clôture afin de séparer en deux les collèges, alors réunis, des Dormans et de Presles, dans le but d'assurer l'indépendance de son ami Ville-

maît, qui était principal du dernier. C'est à cette époque aussi qu'il fonda au collège de Beauvais, deux bourses en faveur des enfants de Compiègne, bourses qui furent plus tard transférées au collège Louis-le-Grand et vinrent augmenter les facilités d'éducation déjà données aux enfants de notre ville par la fondation de l'abbé Nottin.

Dans une prochaine séance, nous trouverons Hersan à Compiègne.

M. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly, membre correspondant, fait une communication sur le retable en bois sculpté qui décore l'un des autels secondaires de l'église de Thourotte.

Il ne nous est pas possible de reproduire ici la très complète description que donne M. l'abbé Marsaux de cette intéressante œuvre de sculpture de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; il en examine successivement chacun des panneaux, faisant ressortir les particularités qu'offrent les attitudes des personnages ainsi que leurs caractéristiques, et signalent les rapprochements qu'il est possible d'établir avec les scènes analogues reproduites sur d'autres monuments figurés, existant dans la région. Les volets en bois peint qui ont servi à préserver cette œuvre remarquable, font ensuite le sujet de l'étude du savant archéologue.

Nous nous bornerons aujourd'hui à dire que M. l'abbé Marsaux considère le retable de Thourotte comme une œuvre exécutée dans le Brabant ou en Flandre, dans les dernières années du xv<sup>e</sup> siècle, œuvre qui, par l'importance des sujets et la finesse de l'exécution, ainsi que par ses grandes dimensions, mérite de soutenir la comparaison avec quelques-uns des plus beaux retables de la même époque, conservés en Belgique.

M. Benaut communique des notes prises sur les événements qui se sont passés à Ressons, au commencement de la guerre de 1870-71, constitution de la Garde nationale, nouvelles du

dépens du monastère. C'est vraisemblablement, ainsi que les seigneurs de Pierrefonds devinrent (suivant l'usage de l'époque), seigneurs de deux livrées de terre que leur ont concédé en retour de leurs bons offices les moines de Saint-Wandrille. A mesure que passent les années, le domaine des religieux diminue peu à peu et la puissance des seigneurs du Fayel grandit d'autant.

A l'aide de nombreux documents M. l'abbé Morel retrace l'histoire de cette seigneurie sous Philippe I<sup>er</sup>, sire de Fayel (1150 à 1163), Béatrice puis Albert, Raymond du Fayel (1165 à 1231) et fait justice en passant de la légende bien connue de la dame du Fayel et de Renaud de Coucy. Il suffit de relire avec quelque attention certain passage du vieux poème français qui a nom « Li roman dou chastelain de Coucy et de la dame du Fayel » pour se convaincre qu'il n'y est pas question du Fayel près Canly. Le texte porte en effet en termes exprès que le soir, après le coucher de ses gens, Renaud de Coucy partait de son hôtel de Saint-Quentin en Vermandois pour se rendre au chastel du Fayel et en revenait au petit jour avant le lever de ses serviteurs. Or, du Fayel près Canly à St-Quentin on compte soixante-huit kilomètre ou dix-sept lieues, tandis qu'à quatre kilomètres de Saint-Quentin se trouve Fayet (Fagellum au moyen-âge). Ce simple rapprochement suffit pour être fixé sur la localité à laquelle se rapporte la célèbre légende.

M. Desfossés, libraire, présenté par MM. Al. Sorel et F. de Roucy, est admis comme membre de la Société.

M. Bazin donne lecture de la fin de son travail sur la vie d'Hersan.

C'est probablement dans le courant de février 1698. que Hersan vint habiter Compiègne. Il s'installa rue de la Poste-Paris, dans la maison de ses parents. Le mobilier était des plus simples et réduit au strict nécessaire. Quelques

tableaux, un portrait du ministre Louvois et une bibliothèque pourvue de livres de piété ornaient seuls le logis. Une petite porte donnant dans son modeste jardin lui permettait de communiquer directement avec le cimetière de l'église Saint-Antoine. C'est par là qu'il se rendait chez son ami Jacques de la Porte pour s'occuper avec lui d'œuvres de charité. Titulaire du prieuré de St-Germain de Lancy, Hersan, par scrupule de conscience, demanda et obtint de Rome l'autorisation de permuter avec le possesseur du prieuré simple de Saint-Martin-Longueau, près de Beauvais. Il craignait que la distance, l'âge et les infirmités ne lui permissent plus de remplir à son gré les devoirs de sa charge. Ce fut pour lui un lourd sacrifice d'argent. Dans sa demeure de la rue Porte-Paris, Hersan composa de nombreux ouvrages de piété qu'il livra à l'impression. En 1717, il fit construire dans la rue du cimetière ou du clos Basile, une belle école pour l'instruction des enfants pauvres de la paroisse Saint-Antoine. Il en fonda ensuite deux autres pour les filles pauvres de Saint-Jacques et de Saint-Antoine et ne voulut pas laisser à d'autres qu'à lui-même le soin d'inculquer à ses élèves les principes religieux qui doivent être la base d'une bonne éducation.

Comme l'illustre Jean Gerson qui s'était fait maître d'école à Lyon, Hersan, ancien et célèbre professeur d'éloquence au collège de France, consacrait la fin de sa vie à l'instruction des enfants pauvres.

Au mois d'octobre 1724, l'état de sa santé, depuis longtemps ébranlée, s'aggrava tout à coup. Après avoir mis ordre à ses affaires temporelles, il se prépara à la mort, et après avoir reçu avec une grande piété les derniers sacrements, il expira le 11 octobre, âgé de soixante-quinze ans.

Il avait voulu être inhumé comme un pauvre parmi les pauvres. Sa tombe, placée auprès de sa chère école, fut recouverte d'un simple gazon

qui fut longtemps foulé par les passants et rien n'indiquait plus la place qu'elle occupait lorsque, mûs par un sentiment de reconnaissance, les administrateurs du bureau de bienfaisance firent, au commencement de ce siècle, sceller au mur du cimetière une inscription simple et modeste comme le fut celui qui en était l'objet.

Aujourd'hui, l'épithaphe a disparu et il ne subsiste aucune trace rappelant aux générations présentes l'endroit où repose cet homme de bien.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Communication par M. le Dr Lesguillons d'un dessin représentant l'abbaye de Saint-Corneille au moment de sa démolition.

Un travail de M. Garant sur le château de Compiègne.

*Le secrétaire-adjoint, R. de MAGNIENVILLE.*

---